

Cote du document: EB 2018/124/R.46
Point de l'ordre du jour: 13 e)
Date: 14 août 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Invitation des observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Maria Elena Chavez Hertig
Chef de l'Unité chargée de la liaison
avec les États membres et du Protocole
téléphone: +39 06 5459 2919
courriel: mslp@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-quatrième session
Rome, 11-13 septembre 2018

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à l'invitation du Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR), qui répond aux critères énoncés aux paragraphes 8 et 9 du document EB 87/31/R.57, en qualité d'observateur aux sessions du Conseil des gouverneurs.

Invitation des observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs

1. Les observateurs sont invités à assister aux sessions du Conseil des gouverneurs du FIDA conformément aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux différentes règles et décisions adoptées par le Conseil des gouverneurs et le Conseil d'administration, en particulier celles figurant dans les documents EB 87/31/R.57.
2. Le Conseil d'administration accepte que les invitations aux sessions du Conseil des gouverneurs soient adressées aux institutions qui entendent promouvoir le développement agricole dans les États en développement qui sont membres du Fonds et dont la présence aux réunions du Conseil des gouverneurs est susceptible de contribuer à la réalisation des objectifs du FIDA. Le Conseil d'administration décide que ces institutions devraient pouvoir contribuer aux objectifs du FIDA par:
a) le cofinancement de projets ou de programmes de concert avec le FIDA;
ou b) l'appui direct aux opérations et activités du FIDA. À cet égard, le FIDA a reçu une demande d'obtention du statut d'observateur aux sessions du Conseil des gouverneurs de la part du Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR). Des informations sur l'organisation sont fournies en annexe.

Recommandation

3. Attendu qu'INBAR satisfait aux critères établis par le Conseil d'administration, tels qu'ils figurent aux paragraphes 8 et 9 du document EB 87/31/R.57, et qu'INBAR a pour mission d'accroître le bien-être des producteurs et des utilisateurs de bambou et de rotin dans le contexte d'une base durable des ressources en bambou et en rotin, il est donc proposé que le Conseil d'administration autorise le Président à inviter l'organisation susmentionnée à assister à la quarante-deuxième session et aux sessions postérieures du Conseil des gouverneurs, en qualité d'observateur.

Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR)

I. Introduction

1. L'INBAR est une organisation multilatérale de développement qui promeut un développement écologiquement durable par l'utilisation du bambou et du rotin. L'INBAR a été officiellement créé en 1997, avec l'appui du Gouvernement de la République populaire de Chine, du Gouvernement du Canada, de la Direction générale de la Coopération internationale du Royaume des Pays-Bas et du FIDA. L'organisation compte actuellement 43 gouvernements membres, dont plus de 40 des pays du Sud.

A. Mission

2. L'INBAR a pour mission d'accroître le bien-être des producteurs et des utilisateurs de bambou et de rotin dans le contexte d'une base durable des ressources en bambou et en rotin. Pour cela, l'INBAR assure la consolidation, la coordination et l'appui à la recherche et au développement stratégiques et adaptatifs.

B. Activités et objectifs

3. Le travail d'INBAR s'articule autour des objectifs stratégiques suivants:
 - accroître la prise en compte du bambou et du rotin dans les politiques de développement socioéconomique et environnemental aux niveaux national, régional et international;
 - faire valoir les besoins de ses membres sur la scène mondiale;
 - mettre en commun les connaissances et dispenser des formations sur les qualités du bambou et du rotin en tant que végétaux et produits de base;
 - encourager de nouvelles recherches et innovations sur le terrain.
4. L'INBAR manifeste un intérêt croissant pour les questions et les programmes régionaux et mondiaux, tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD), ou les résultats de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.
5. L'INBAR contribue à la réalisation de ses objectifs de la façon suivante:
 - Assistance aux politiques: L'INBAR a apporté des éléments d'information ainsi que des documents d'orientation et a contribué à faciliter le processus d'élaboration de plus de 20 politiques majeures sur le bambou aux niveaux national et infranational. L'INBAR s'est également employé à faciliter l'élaboration de normes de développement, notamment dans le domaine de la construction, lesquelles ont été généralement adoptées par les États membres.
 - Représentation à l'échelle mondiale: L'INBAR prend une part active dans la promotion de l'utilité du bambou et du rotin à sur la scène internationale, en organisant des manifestations et en participant à des débats et des conférences avec ses États membres, ainsi qu'avec plusieurs organismes et partenaires des Nations Unies. Par ailleurs, les États membres d'INBAR adoptent des décisions conjointes pour contribuer aux initiatives internationales: en 2014, les membres d'INBAR se sont engagés à œuvrer à l'élaboration d'un plan de reboisement de 5 millions d'hectares de terres dégradées en ayant recours au bambou.
 - Mise en commun des connaissances et renforcement des capacités: Les programmes annuels de formation et de renforcement des capacités d'INBAR permettent la mise en commun des connaissances et des

expériences en matière de gestion du bambou et du rotin, de techniques et de technologies de production des produits de base, de construction et d'énergies renouvelables, et assurent un degré élevé de sensibilisation aux niveaux des consommateurs et des politiques. L'INBAR a formé plus de 15 000 personnes du monde entier, la plupart étant issue des communautés rurales des pays du Sud.

- Recherche et innovations sur le terrain: Le programme de travail d'INBAR permet de mettre en pratique la recherche et les innovations sur le bambou et le rotin et de les reproduire à plus grande échelle. L'INBAR a dirigé ou fourni une assistance à des projets qui montrent comment le bambou et le rotin contribuent à la restauration du paysage, au stockage du carbone, à la création et à la reconstruction de logements résistants aux catastrophes, à la réduction de la pauvreté, à l'autonomisation des femmes et à une agriculture intelligente face aux changements climatiques. Les projets financés par le FIDA ont permis de créer à eux seuls près de 250 000 emplois.

C. Admission de membres et gouvernance

6. L'INBAR est une organisation qui se compose de 43 États membres. Les États membres des Nations Unies ou membres d'une de ses institutions spécialisées et les organisations régionales constituées par des États souverains peuvent devenir membres d'INBAR en adhérant à l'Accord relatif à sa création. La direction d'INBAR est assurée par un Conseil, un Conseil d'administration et un Secrétariat dirigé par le Directeur général.

Structure

7. L'INBAR est une organisation intergouvernementale.

Pays d'implantation

8. L'INBAR intervient en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

Financement

9. Les États membres d'INBAR versent une contribution annuelle dont le montant est calculé en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment le niveau de développement de chaque État et la valeur des échanges internationaux de bambou et de rotin. Les cotisations annuelles des membres sont fixées par le Secrétariat et approuvées par le Conseil tous les deux ans. En outre, l'INBAR reçoit chaque année une contribution de base du gouvernement du pays hôte, la Chine, afin de soutenir ses activités. Enfin, l'INBAR reçoit également des fonds de donateurs pour des projets individuels. Parmi les donateurs actuels figurent le FIDA, le Ministère des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas et la Banque mondiale.

Relations avec le FIDA et d'autres organisations internationales

10. Les aides à l'investissement octroyées par le FIDA depuis 1997 en faveur du développement du bambou et gérées par l'INBAR ont abouti à la création d'une cinquantaine d'entreprises et de collectivités locales qui génèrent des revenus issus du bambou. À l'heure actuelle, le FIDA et l'Union européenne soutiennent un projet dirigé par l'INBAR concernant les Stratégies de transfert de savoirs Sud-Sud, qui vise à multiplier les financements en faveur des moyens de subsistance des populations pauvres reposant sur le bambou, des activités génératrices de revenus, de la création d'emplois et de la gestion de l'environnement en Afrique. Des accords pour un projet de coopération Sud-Sud intra-africaine et des activités de coopération en Amérique latine et en Inde sont également prévus.
11. L'INBAR jouit du statut d'observateur permanent auprès de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. En décembre 2017, l'INBAR a obtenu le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'INBAR participe

également à d'autres initiatives mondiales des Nations Unies et agit à titre de partenaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. En outre, l'organisation travaille en coopération étroite avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. L'INBAR est membre du Conseil économique et social des Nations Unies.

12. L'INBAR est l'un des membres fondateurs de l'Association des Centres internationaux de recherche et de développement pour l'agriculture et collabore étroitement avec plusieurs membres du Consortium des centres internationaux de recherche agricole (anciens centres du GCRAI), notamment avec le Centre de recherche forestière internationale et le Centre mondial d'agroforesterie. En Chine, l'INBAR est partenaire de l'influent groupe de réflexion sur l'environnement, le Conseil chinois pour la coopération internationale en matière d'environnement et de développement.
13. L'INBAR collabore avec un grand nombre d'organisations qui participent à titre de donateurs ou de partenaires de son programme de travail, dont des ministères publics du monde entier, l'Union européenne, la Banque mondiale et la Citi Foundation.

Localisation

14. Le siège de l'INBAR est situé à Beijing, en Chine et ses délégations régionales sont en Équateur, en Éthiopie, au Ghana et en Inde.

Siège:

P.O. Box 100102-86
Beijing 100102
P.R. Chine
téléphone: +86 10 6470 6161
Télécopie: +86 10 6470 2166
Courriel: info@inbar.int
Site Web: www.inbar.int

Interlocuteur:

M. Hans Friederich
Directeur général
hfriederich@inbar.int